



27 octobre, à Saint-Chamond

## **A l'occasion de signatures de conventions entre la Mission Locale de Saint-Chamond et 9 agences d'emploi, Prism'emploi dresse un bilan des partenariats pour l'emploi des jeunes en Auvergne-Rhône-Alpes**

Pour faciliter l'accès à l'emploi des jeunes, 9 nouvelles agences d'emploi ont signé des conventions de partenariat le 25 octobre 2023 avec la Mission Locale de Saint-Chamond et AKTO. Ces partenariats viennent s'ajouter aux 13 conventions de partenariat signées le 19 juillet 2023. Elles sont destinées à accompagner les jeunes dans leur parcours professionnel. Ces conventions sont la déclinaison locale de l'accord-cadre national signé le 25 novembre 2021 par la DGEFP, Prism'emploi, l'Union Nationale des Missions Locales, AKTO. Cette démarche s'inscrit globalement dans le dispositif « Mission Jeunes » porté par la branche du travail temporaire. L'objectif est de développer le partenariat entre les réseaux des agences d'emploi et des Missions Locales afin d'être au plus près des besoins des jeunes.

### **EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES, UN PREMIER SEMESTRE 2023 DYNAMIQUE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI DES JEUNES<sup>1</sup>**

- 13 828 jeunes ont été accompagnés dans le cadre du Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (PACEA) et 9 371 l'ont été dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).
- 502 jeunes ont bénéficié d'au moins un contrat d'intérim dans le cadre du PACEA et 897 dans le cadre du CEJ.
- Selon I-Milo, le système d'information national unique destiné au suivi des jeunes par les missions locales, 10 768 situations d'emploi en intérim ont été pourvues par 5 998 jeunes en AURA.
- Les transports-logistique (219 PACEA et 510 CEJ) et l'industrie (114 PACEA et 253 CEJ) sont les principaux secteurs ayant eu recours à l'intérim dans le cadre de ces accompagnements.

<sup>1</sup> Données DGEFP du 14 septembre 2023.

## **ACCOMPAGNER LES JEUNES DE LA VALLEE DU GIER À ACCEDER A L'EMPLOI**

- Le territoire de la Mission Locale de Saint-Chamond couvre 36 communes sur 2 établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), entre Saint-Etienne et Lyon. La Mission Locale de Saint-Chamond mène une mission de service public auprès des jeunes : emploi, formation, santé, logement, mobilité, représentent l'ensemble des sujets adressés, avec le soutien des élus locaux.
- Objectif du partenariat : favoriser l'accès des jeunes à l'emploi, leur permettre de découvrir de nouveaux métiers, de rencontrer de potentiels employeurs, d'accéder à une première expérience professionnelle grâce aux missions d'intérim.
- Combiner les missions d'intérim, la formation si besoin et un accompagnement renforcé.

## **DES AIDES CONCRETES POUR S'INSERER DURABLEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL**

- Les solutions apportées par le FASTT : une mutuelle santé, une garantie prévoyance dès la première de travail, des services de location de véhicules, des garanties d'accès au logement, des solutions de garde d'enfants, des solutions budgétaires pour un achat.
- Démarche lancée en 2014 par un accord national renouvelé en 2018 puis en 2021 et dont la déclinaison opérationnelle est assurée par AKTO.
- L'engagement des agences d'emploi se traduit par un rapprochement facilité entre les jeunes et les entreprises du bassin d'emploi concerné, un partage et une identification des prérequis attendus sur les postes de travail à pourvoir, ainsi que par un suivi continu de la mission, avec une potentielle médiation avec le jeune à la fin de celle-ci.

## **CHIFFRES CLES MISSION LOCALE DE SAINT-CHAMOND**

- 3 775 jeunes en contact en 2022
- 674 nouveaux jeunes inscrits
- 2 087 jeunes accompagnés en 2022
- 476 missions d'intérim réalisées en 2022

## **CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE DES AGENCES D'EMPLOI EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

- 116 629 salariés intérimaires en équivalent temps plein soit 14,1 % de l'emploi intérimaire en France à fin décembre 2022
- 1 696 agences d'emploi sur le territoire à fin décembre 2022
- L'évolution de l'emploi intérimaire est de -4,1 % au mois d'août 2023 par rapport au même mois de l'année précédente en région AURA (*source : baromètre Prism'emploi*).
- La région représente 15,2 % des recrutements réalisés par les agences d'emploi.



*De gauche à droite : Hetti Dumas, Chargée de relation entreprises Mission Locale Saint-Chamond ; Sonia Jerome, Randstad Saint-Chamond ; Diarra Kane, Responsable marketing, communication, RSE Temporis Saint-Chamond ; Kamel Khassam, Chargé de relation entreprises Mission Locale Saint-Chamond ; Réjane Canale, Responsable d'agence EFFI Rive de Gier ; Marine Mastantuono, Consultante RH Randstad Saint-Chamond ; Françoise Jacquemin, Responsable agence Tremplin 42 ; Céline Gallois, Responsable agence Manpower Saint-Chamond ; Kevin Bonnet, Représentant agence Ergalis ; Océane Fournier, Consultante commerciale Randstad Inhouse ; Martial Fauchet, Président de la Mission Locale Gier/Pilat ; Philippe Giraud, Président Prism'emploi Auvergne-Rhône-Alpes ; Sébastien Bougamont, Responsable agence RAS Intérim Saint-Etienne ; Kevin Bonnet, Assistant consultant commercial Ergalis ; Pauline Mazuy, Responsable agence Menway Saint-Etienne.*

**Liste des agences d'emploi signataires :** Effi, Ergalis Selpro STC, Kelyps St Etienne, Manpower STC, Menway, Randstad Inhouse, Randstad STC, RAS Intérim St Etienne, Temporis STC, Tremplin 42.

*« La signature de ces nouvelles conventions est une excellente nouvelle pour les jeunes de notre territoire. L'ensemble des partenaires se renforce pour offrir à nos jeunes un accompagnement adapté pour développer leur parcours professionnel. Nous nous réjouissons du déploiement de la démarche Mission Jeunes dans notre Mission Locale. Accompagnée par les opérateurs de la branche du travail temporaire, nous constatons que cette collaboration est efficace et durable. Merci aux nouvelles agences de nous avoir rejoint », déclare Jean-Pierre BERTHOLET, Directeur de la Mission Locale Gier-Pilat.*

*« L'intérim constitue un véritable tremplin professionnel qui permet aux jeunes de découvrir des métiers et de renforcer leur employabilité. Ces conventions vont aider les jeunes à gagner en qualifications et en compétences pour, à terme, accéder plus facilement à un emploi durable », déclare Philippe GIRAUD, Président de Prism'emploi Auvergne-Rhône-Alpes.*

#### **Contacts presse :**

**Victor MORELLE** – [victor.morelle@omnicomprgroup.com](mailto:victor.morelle@omnicomprgroup.com) – 06 18 89 59 55

**Lili GOSNET** – [lili.gosnet@omnicomprgroup.com](mailto:lili.gosnet@omnicomprgroup.com) – 06 77 79 18 89

**Myriam MOUTARDE** – [myriam.moutarde@akto.fr](mailto:myriam.moutarde@akto.fr)

**Jean-Pierre BERTHOLET** – [jean-pierre.bertholet@ml-gierpilat.org](mailto:jean-pierre.bertholet@ml-gierpilat.org)

### **À propos de Prism'emploi :**

Prism'emploi – Professionnels du recrutement et de l'intérim – est l'organisation professionnelle, qui regroupe plus de 600 enseignes représentant 90% du chiffre d'affaires de la profession. 10 000 agences d'emploi et 30 000 salariés permanents sont présents sur l'ensemble du territoire. [www.prismemploi.eu](http://www.prismemploi.eu)  
- @Prismemploi

### **À propos d'AKTO :**

AKTO est l'opérateur de compétences qui accompagne 27 branches professionnelles, 180 000 entreprises adhérentes qui représentent 8 millions de salariés. En 2021, AKTO a facilité l'accès à la formation de plus de 665 000 salariés dont 94 000 alternants. AKTO, c'est plus de 900 salariés sur tout le territoire dont les 5 DROM dans lesquels AKTO a délégation pour 2 OPCO : Atlas et Opco 2I. AKTO est également l'Opco unique sur les territoires de Saint-Martin, Saint Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon, et Mayotte depuis le 1er janvier 2021. [www.akto.fr](http://www.akto.fr)

### **À propos de la Mission Locale de Saint-Chamond**

Les missions Locales créées en 1982 poursuivent un objectif : accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi et l'autonomie. Pour y parvenir, elles ne s'occupent pas que d'emploi mais également de formation, logement, santé, mobilité et accès aux droits. Une Mission confiée par l'Etat et les Collectivités locales. Les Missions Locales sont des associations présidées par les élus locaux. Ce sont 436 missions locales au National pour 1.14 millions de jeunes accompagnés.

### **À propos du FPETT**

Le FPETT, opérateur paritaire de la branche du travail temporaire intervient pour l'accompagnement des parcours professionnels, la formation et l'emploi des salariés intérimaires et des demandeurs d'emplois en recherche d'insertion dans la branche. Il mobilise les moyens développés par la branche pour financer les parcours de formation et mettre en œuvre les ingénieries innovantes qu'elle conçoit. [www.fpett.fr](http://www.fpett.fr)

### **À propos du FASTT**

Association paritaire créée en 1992, le FASTT conçoit et met en œuvre, pour l'ensemble des salariés intérimaires, des aides, des services et des solutions pour faciliter leur vie quotidienne et sécuriser leur vie professionnelle. Logement, santé, prévention, mobilité, budget, famille, social, le FASTT est la plateforme d'animation de la politique sociale au bénéfice des intérimaires. Le FASTT pilote le régime de complémentaire santé obligatoire des salariés intérimaires, ainsi que le régime de la prévoyance. [www.fastt.org](http://www.fastt.org)